



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2026

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 27 - Présents : 25 - Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel CARTIGNY, membre le plus âgé du Conseil Municipal, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation : 17 mars 2026

Etaient présents : Fabienne ALTER - Nathalie BONNIN - Michel CARTIGNY - Nathalie CHAPPET
 Franck COLLOMB – Yoann CUINET - Stéphane DEROBERT - Célia DERONZIER - Anaïs DURET
 Samuel DURET - Gérard DUGAVE - Nathalie ERAZMUS - Matthew FOURNET - Virginie FOURNIER-LANGLAIS
 Nathalie GAVEL - Marie-Cécile HUO - Robert LAURAIN - Franck LEROY - Jean-Marc LOMBARD - Tarek MAJRI
 Laurie NYCOLLIN BERTHOD - Jean-Yves RAPPHIN - Marie-Pierre ROSE-AMLEHN - Christophe SIBILLE
 Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Caroline LAMOUILLE – Boris CHARLIER

Etaient absents : /

Pouvoirs : 2

Caroline LAMOUILLE a donné pouvoir à Nathalie CHAPPET
 Boris CHARLIER a donné pouvoir à Matthew FOURNET

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Laurie NYCOLLIN BERTHOD

DEL N° 2026-026 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire indique que conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints.

Par ailleurs, conformément à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil, soit 8 Adjoints au Maire maximum pour la Commune de Groisy.

Il est proposé la création de 8 postes d'adjoints.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, la création de 8 postes d'Adjoints au Maire.

La Secrétaire de séance,
 Laurie NYCOLLIN BERTHOD



Le Maire,
 Christophe SIBILLE

Acte certifié exécutoire :
 Télétransmis en Préfecture le : 23/3/2026
 Publié le : 23/3/2026
 Le Maire,
 Christophe SIBILLE

